



REGROUPEMENT POUR
LA PROTECTION DE L'EAU DE LA
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Blue Sea,
Le 10 octobre 2017

Madame, Monsieur,

Le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de protéger les lacs, les rivières et les eaux souterraines. Il regroupe entre autres, 17 associations de protection de lacs et de rivières, 17 villes et municipalités, ainsi que d'autres organismes et personnes intéressées par la protection de l'eau.

Le Regroupement veut connaître, de la part des candidats et candidates à la préfecture, leurs préoccupations et leur vision, leurs orientations en ce qui a trait aux enjeux entourant la protection de l'eau ainsi qu'à leur intention de soutenir le Regroupement dans ses actions.

Votre nom : Claude Beaudoin

1. La protection de l'eau est un élément dont vous tiendrez compte dans le poste de préfet. (1 étant le plus faible et 10 le plus élevé)

1()2()3()4()5()6()7()8(**X**)9()10()

2. Je soutiens le règlement de contrôle des berges (RCI 2009- 206). (1 étant le plus faible et 10 le plus élevé)

1()2()3()4()5()6(**X**)7()8()9()10(**X**)

Quel est ou quels sont les éléments que vous souhaiteriez améliorer dans ce règlement?

Avant d'apporter toute modification au Règlement de contrôle intérimaire 2009-206 il faudra faire un bilan et examiner le nombre de dossiers traités par la cour municipale après sa prise en charge par les municipalités locales pour comparaison avec la prise en charge par la MRC à l'adoption du règlement intérimaire. Un seul règlement sur les rives et le littoral n'est certes pas la solution. Actuellement il n'est pas défendu à partir d'une embarcation de rejeter ses eaux usées dans un lac ou une rivière. En plus, il n'y a aucun zonage municipal sur les plans d'eau comme peut l'autoriser la

réglementation fédérale ou provinciale. Les lacs Trente-et-Un-Milles, Pémichangan, Heney, Cayaman, Blue Sea et Rond sont potentiellement susceptibles d'être affectés par ces deux points. Les réservoirs Baskatong et Poisson blanc sont également des plans d'eau susceptibles d'être affectés eux aussi.

3. Croyez-vous que la protection de lacs et de bassins versants doit être soutenue politiquement et financièrement par la MRC?

1()2()3()4()5(X)6()7()8(X)9()10()

À certaines conditions à être entendues entre les parties.

4. Quelles sont les trois (3) priorités que vous souhaitez viser au cours de votre mandat de préfet?

Environnement-Changements climatiques, Transparence et Participation citoyenne. Aussi adoption d'une charte de développement durable.

5. Les plans d'eau de notre région sont menacés par les espèces exotiques envahissantes, ce qui met en péril la valeur des propriétés riveraines ainsi que toute l'industrie de la villégiature et du tourisme.

Concrètement, que comptez-vous faire à ce sujet?

Avant toute prise de décision sur ce point je projette de tenir un forum régional sur l'eau souterraine et de surface et les milieux humides du territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau qui servira d'outil de questionnement et l'élaboration d'une grille d'analyse de projets porteurs en matière d'amélioration ou de protection du milieu naturel. La participation citoyenne devra permettre à la MRC de se positionner avec les recommandations des utilisateurs de l'eau.

6. Comment comptez-vous maintenir des liens avec les associations de lacs de la MRC?

En déléguant un représentant élu de la MRC aux rencontres du Regroupement. Ce dernier servira de lien entre la MRC et le Regroupement. Il devra transmettre un rapport de ses rencontres avec le Regroupement. Si des réponses sont requises par le Regroupement la ou les positions attendues sur les sujets seront analysées par un comité d'élus de la MRC pour recommandations au Conseil qui statuera.

7. Comptez-vous reconduire la collaboration financière que la MRC accorde au Regroupement?

En tout premier lieu les décisions du Conseil de la MRC ne relèvent pas du seul préfet. Ce dernier peut exposer son point de vue, mais la volonté des membres du Conseil de la MRC peut différer de celle du préfet. C'est sans compter que le prochain Conseil de la MRC sera composé d'une majorité de nouveaux élus dont on ne connaît pas actuellement les positions sur plusieurs sujets.

8. Les règles actuelles font que plusieurs propriétaires riverains ont vu leurs taxes foncières augmenter de façon considérable au cours des dernières années à tel point que plusieurs en sont rendus à devoir envisager de vendre leurs propriétés faute de revenus suffisants pour les garder. À titre de préfet, vous engageriez-vous à faire des démarches pour que ce problème soit étudié et que des solutions soient adoptées pour corriger ou atténuer cette situation? (1 étant le plus faible et 10 le plus élevé)

1()2()3()4()5()6()7(X)8()9()10()

Il s'agit d'examiner les avantages et inconvénients du report de taxes municipales à la vente de l'immeuble. S'il y a avantages pour les propriétaires d'immeubles et les municipalités des démarches pourraient être envisagées pour une fiscalité municipale adaptée.

9. Décrivez-nous quelques réalisations qui viennent appuyer votre candidature comme préfet, au niveau de l'environnement.

- Coordonnateur du partenariat Fédération canadienne des municipalités- l'Association des municipalités du Burkina Faso- Commune de Dédougou et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour le projet de cueillette et gestion des déchets. J'ai reçu une reconnaissance royale (jubilé de la reine Élisabeth) en reconnaissance de ma participation à ce projet, qui aujourd'hui s'étend à tout le milieu urbain de Dédougou.
- Membre à vie de la Fédération québécoise de la faune pour mon implication dans la protection d'un ravage de de cerfs de Virginie de l'Outaouais- Laurentides en 1982-1983.

- Mise sur pied en 1984 d'un petit programme de reboisement de 3 anciens dépotoirs municipaux désaffectés dans les secteurs de Wright, Gracefield et Northfield.
- Conception et rédaction du règlement de contrôle intérimaire 2009-206
- Localisation de 5 dépôts en tranchée dans les territoires non organisés de la MRCVG dont un pour lequel j'ai assuré la mise en place (4 dépôts en tranchée dans les 2 ZECS (Bras-Coup Désert et Pontiac) et le territoire adjacent le chemin-Lépine-Clova , au nord de la MRCVG. Ces dépôts en tranchée ont permis de solutionner en partie les dépôts illicites qui pullulaient dans les secteurs maintenant desservis par ces dépôts en tranchée.
- Participation à l'élaboration de la caractérisation de l'eau souterraine de l'Outaouais avec l'université Laval, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de Québec et l'Agence de traitement numérique de l'Outaouais.
- Conception de base et suivi de la Caractérisation de l'eau superficielle du territoire municipalisé de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de Gatineau et l'Agence de traitement numérique de l'Outaouais.

Au nom du Conseil d'administration du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau, je vous remercie d'avoir complété ce questionnaire que je vous prie de me le retourner par courriel à :
marc.gregoire.mc@gmail.com

Respectueusement,
Marc Grégoire,

Président,

Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée de la Gatineau

819 463-2519

<http://abv7.org/regroupement-protection-eau.php>